

Conditions générales

Politique de réservation et d'annulation : Pour sécuriser votre place, un acompte de 500 CHF est requis. Cet acompte est non remboursable et confirme votre participation. Le solde restant doit être réglé au plus tard le 30 mars 2025.

Annulation : En cas d'annulation jusqu'à deux mois avant la date de la retraite, le paiement vous sera remboursé, à l'exception de l'acompte.

Des événements inattendus pouvant survenir, je vous conseille de souscrire une assurance voyage. Il est de votre responsabilité de lire et de comprendre ces conditions d'annulation. Aucune exception ne peut être faite pour quelque raison que ce soit, y compris les conditions météorologiques, les blessures/maladies ou les urgences personnelles. Aucun remboursement ou crédit n'est accordé en cas de non-participation ou de non-réalisation de la retraite, ou en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

*Suryalila accueille les végétaliens, les personnes qui ne consomment pas de produits laitiers, de gluten et/ou de noix.

*L'organisation des transferts sera facilitée par [le service de transport](#) partenaire de Suryalila.